



**Présents :**

- Délégué de quartier : Ginette BOYER / Richard DESCHAMPS
- Représentants de la commune : Claude BAUDIN (Maire), Gérard LAVIGNE (Maire-adjoint), Maité FLAUSSE (élue contact du quartier), Bruno GUISE (Maire-adjoint),
- Intervenant : Guillaume CHEREL

Secrétaire de séance : Juliette PICHENOT

**Ordre du jour :**

- Point sur les travaux en cours ou programmés.
- Questions-réponses des participants

**Réunion quartier Q6 du 5 octobre 2023**

Sujets abordés – réponses		ACTIONS	ECHEANCES
1	<b>Introduction:</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- Présentation par monsieur le maire</li><li>- Accueil de Gérard Lavigne</li><li>- Parole aux délégués du quartier pour déroulé de la séance</li></ul>		
2	Intervention de Guillaume CHEREL en préambule de la réunion de quartier afin de présenter le dispositif <i>Coclic'o</i> . Dispositif mis en place par la mairie il y a 2 ans, relatif à l'inclusion numérique. Entièrement gratuit et ouvert à tous pour un accompagnement numérique (faire à la place de, accompagner, former). Des flyers sont à disposition en mairie pour toute information complémentaire.	/	
3	Projet chemin des Roses <i>La consultation a été lancée en septembre pour débiter la phase de travaux fin 2023. Le projet consiste à faire une chaussée réservoir destinée à collecter les eaux pluviales dans le cadre de la désimperméabilisation. Un boitage sera fait auprès des riverains et le plan sera affiché en mairie.</i> <i>La mairie va se rapprocher des entreprises pour voir quelles sont les possibilités de stationnement des riverains durant les travaux.</i>	OUI	Début des travaux 1 <sup>er</sup> trimestre 2024
4	Un poteau électrique gêne la visibilité des riverains du 11 bis rue des Romarins pour sortir de leur propriété <i>La police municipale a constaté sur place que le poteau ne gêne pas, en revanche les 2 places de stationnement peuvent être déplacées en face afin de faciliter les manœuvres.</i>	OUI	Automne 2023
5	Projet rue des Violettes <i>Lancement de la consultation pour début des travaux début 2024. La rue sera mise en sens unique de la rue des Bruyères vers la rue des Bleuets. Le projet consiste à refaire la voirie avec des bas-côtés drainants dans le cadre de la désimperméabilisation avec création de quelques places de stationnement. Un boitage sera fait auprès des riverains et le plan sera affiché en mairie.</i>	OUI	Début 2024 Selon météo

6	<p>Possibilité de faire un aménagement autour du puits du jardin des souvenirs ?</p> <p>La demande de réaménagement complet en régie pour déposer les cendres est à l'étude par les services. La demande est mise au budget 2024.</p>	A l'étude	1 <sup>er</sup> semestre 2024
7	<p>Réfection de la voirie rue Lucien Devaux</p> <p>La rue n'est pas inscrite au PPI mais des reprises partielles seront faites au printemps. Sollicitation auprès de la ville de Vaux S/Mer car la rue est mitoyenne.</p>	A l'étude	Printemps 2024
8	<p>Une tranchée a été réalisée du transformateur de la rue des Clématites au nouveau lotissement de la rue des Hortensias mais cette dernière a été mal reprise. Possibilité de reprendre cette tranchée ?</p> <p>Cette demande entrera dans le marché à commande et la tranchée sera reprise par le titulaire du marché.</p>	OUI	Fin 2023
9	<p>Projet rue des Clématites / rue des Camélias</p> <p>Le plan sera prochainement affiché en mairie, une information sera distribuée dans les boîtes aux lettres des riverains.</p> <p>Les travaux consistent au réaménagement du rond-point avec déplacement des abris bus, création d'un cheminement piétons, création de places de stationnement et d'espaces paysagers et reprise de la voirie rue des Clématites et rue des Camélias.</p>	OUI	Printemps 2024
10	<p>A l'angle de la rue des Clématites et la rue des Romarins de la végétation a été plantée par les administrés sur domaine public. Cette végétation devient envahissante et empiète sur la voirie, est-ce possible de l'enlever ?</p> <p>Un courrier va être adressé aux administrés pour leur demander de tailler cette végétation ou de l'arracher.</p>	OUI	Décembre 2023
11	<p><u>Rue des Jacinthes</u> :</p> <p>Est-ce possible de remettre à niveau la voirie qui s'est affaissée au niveau du bassin d'orage ?</p> <p>Un devis a été demandé à l'entreprise titulaire du marché à commande pour intervention avant la fin de l'année.</p> <p>La responsable du service espaces verts ira constater sur place.</p> <p>Peut-on envisager un stationnement alterné pour réduire la vitesse des automobilistes et éviter que les véhicules ne se garent de façon anarchique ?</p> <p>Les services se sont rendus sur site et n'ont pas constaté la nécessité de mettre en place un stationnement alterné dans cette rue.</p> <p>Demande d'élagage du bassin d'orage</p>	OUI  NON  OUI	Fin 2023  /  Fin 2023
12	<p>Vitesse excessive au niveau de la rue des Bleuets / rue des Pervenches / rue des Myosotis</p> <p>Là où cela sera possible, le radar pédagogique sera installé. Un stationnement alterné sera mis à l'étude.</p>	/	/
13	<p>Angle avenue de la Source &gt; rue des Pervenches, y a-t-il un projet de logements sociaux ?</p> <p>Les terrains sont des parcelles privées appartenant à des particuliers. A ce jour pas de permis de construire déposé en mairie mais dans l'avenir il y aura certainement des logements qui devront être construits en respectant le PLU et notamment l'OAP qui prévoit 65% de logements sociaux.</p>	/	/
14	<p>Au bout de la rue des Arums un terrain a été squatté durant l'été par</p>	NON	/

	<p>un entrepreneur, une barrière pourrait-elle être installée au bout du chemin pour limiter l'accès ?</p> <p>Le terrain en question appartient à l'EPF et a été neutralisé par une tranchée.</p>		
15	<p>Le stationnement peut-il être interdit dans la rue des Lys car en été beaucoup de voitures se garent le long des propriétés empêchant le camion de collecte des ordures ménagères de manœuvrer</p> <p>La rue est suffisamment large pour circuler malgré les véhicules garés le long des propriétés et la COVED n'a jamais émis de signalement pour des difficultés de collecte ou de manœuvre. Pour ce qui est de l'entretien des devantes de propriété, cela peut être fait en dehors de la période estivale durant laquelle il y a plus de fréquentation.</p>	NON	/
16	<p>Rue des Passiflores, est-ce possible de prévoir un passage plus régulier pour l'entretien des espaces verts ?</p> <p>Une programmation est faite pour un passage deux fois par an</p>	OUI	2x/an
17	<p>Problème des chats errants dans le quartier de Maine Bertrand</p> <p>Les associations ne récupèrent plus les chats, ils n'ont plus de place dans les refuges.</p> <p>Monsieur Lavigne va demander à la dame qui nourrit les chats d'arrêter de les nourrir dans un premier temps.</p>	/	Fin 2023
18	<p>Sur la commune de Saint-Palais-sur-Mer l'été il y a 3 passages pour la collecte des ordures ménagères (poubelle verte) et un passage pour la collecte des emballages ménagers (poubelle jaune). Il est demandé la possibilité de passer à 2 passages pour chacune car un seul passage pour la collecte des emballages ménagers semble insuffisant face au tri sélectif.</p> <p>La demande peut être étudiée avec la CARA en charge de la compétence des déchets sur la commune.</p>	A l'étude avec la CARA	/
19	<p>Les chicanes vélos qui ont été installées rue des Thuyas sont trop serrées, serait-il possible de les espacer un peu pour que les vélos puissent passer sans poser pieds à terre ?</p> <p>Les services se rendront sur place pour modification.</p>	OUI	Avant fin 2023
20	<p>Pourquoi avoir changé le sens de circulation dans le secteur de Maine Bertrand ?</p> <p>Cela fait des années que les riverains demandent des aménagements de circulation ; afin de trouver le meilleur compromis la mairie a fait appel à un bureau d'études. Une consultation a été faite auprès des riverains du quartier par le biais des élus contacts, des délégués de quartiers, du site internet de la ville et des différents supports de communication. Suite à cela la mairie a tranché sur un scénario qui a été mis en application. Monsieur le Maire rappelle que comme tout changement il faut un temps pour s'habituer au nouveau sens de circulation.</p>	/	/
21	<p>Dangerosité des croisements vélos – voitures aux intersections rue des Hortensias &gt; rue des Romarins et rue des Hortensias &gt; avenue de Verdun.</p> <p>Un « STOP Vélos » sera installé sur la rue des Hortensias en abordant l'avenue de Verdun.</p> <p>Au croisement rue des Hortensias / rue des Romarins un panneau « Danger-carrefour » sera installé en amont du carrefour</p>	OUI	Fin 2023